



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E162157

VALABLE JUSQU'AU 21/07/2024

ÉDITÉ LE 18/04/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2016  
Forme juridique : EI  
Capital : DEPUIS LE 31/01/2023  
0

Raison sociale : MILON JEREMY

LD BARAILLOT  
33550 CAPIAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RM

Téléphone : 06 61 89 64 27  
Portable : 06 61 89 64 27

Fax :

Siret : 821 813 896 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :  
MAAF 133 173 461 W 001

Site Internet :  
E-mail : milon3jeremy@gmail.com

Responsabilité légale :  
MILON JEREMY CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :  
MAAF 133 173 461 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Effectif moyen : 1 Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE | 13/04/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE BORDEAUX  
LES BUREAUX DE BORDEAUX LAC  
BATIMENT 8  
4, AVENUE DE CHAVAILLES  
33525 BRUGES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.